

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 53 (1958)
Heft: 3-4-fr

Artikel: Qu'on laisse au moins une rivière à l'Argovie!
Autor: Rüedi, K.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

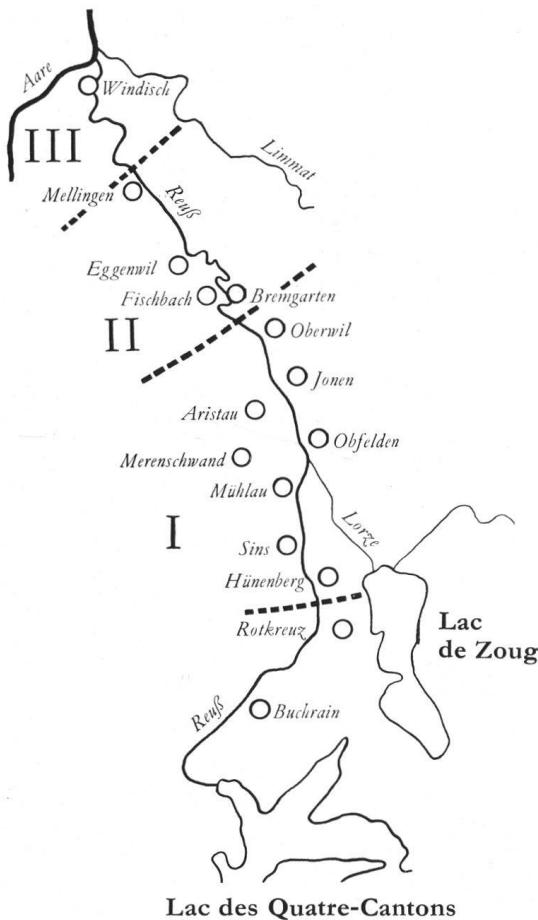
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cours de la Reuss du lac des Quatre-Cantons jusqu'à son confluent avec l'Aar.

Zone I: région marécageuse.

Zone II: deux bourgs, Bremgarten et Mellingen, sont situés sur les bords mêmes, plus fermes, de la rivière.

Zone III: la Reuss a creusé son lit et se précipite vers l'Aar dans un terrain graveleux et boisé.

Qu'on laisse au moins une rivière à l'Argovie!

L'un des charmes particuliers à la vallée de la Reuss, en terre argovienne, ce sont les contrastes.

Voici d'abord un premier parcours qui, de l'extrême sud du canton, non loin de Rotkreuz où le paysage est encore alpestre, nous mène le long des frontières zougoise et zuricoise jusqu'au vieux couvent d'Hermetschwil, près de Bremgarten: contrée basse et marécageuse qui fait penser à la Camargue, à la Frise, aux polders hollandais. Surtout lorsque, parfois, de grandes étendues sont recouvertes par les eaux de la rivière, d'ailleurs endiguée sur quelques kilomètres. Avertis de ses caprices, les habitants de jadis avaient prudemment bâti leurs villages un peu sur la hauteur, aux flancs de la vallée. En ce temps-là, les flots de la Reuss zigzaguaient en toute liberté, laissant derrière eux du sable et du gravier, des marais, des étangs, une multitude de petits cours d'eau égarés. Maintenant encore les mares alternent avec un réseau de ruisselets hésitants, qui se frayent un passage parmi les roselières, les bosquets de saules, de frênes et d'aunes.

Tout cela se détache sur un fond de décor surprenant: les sommets neigeux qui étincellent au sud. Les milans planent; les hérons et autres oiseaux aquatiques pêchent la grenouille ou le petit poisson; les canards sauvages ont perdu la mémoire des cigognes d'autrefois. Ce pays de bas-fonds, peu propice à la construction d'ouvrages d'art, n'a cependant pas empêché que poussent de petites villes, des châteaux, des monastères.

Tout autre est le dernier trajet de la Reuss à partir de Mellingen et jusqu'à sa jonction avec l'Aar, près de l'antique Vindonissa! Peut-on parler de « vallée »? A

Le cours capricieux de la Reuss a formé, près d'Aristau, un petit lac, l'« Obersee », que la Ligue suisse pour la protection de la nature a pu acheter grâce à l'Ecu d'or et dont elle a fait une réserve, où abonde le nénuphar.



De la Vieille-Reuss, près de Fischbach, il reste d'iddylliques étangs bordés de roselières et d'iris d'eau.





« Telle qu'en elle-même enfin l'éternité la change »...



La rivière à Bremgarten: le pont couvert, qui a été restauré, et la tour des Sorcières.



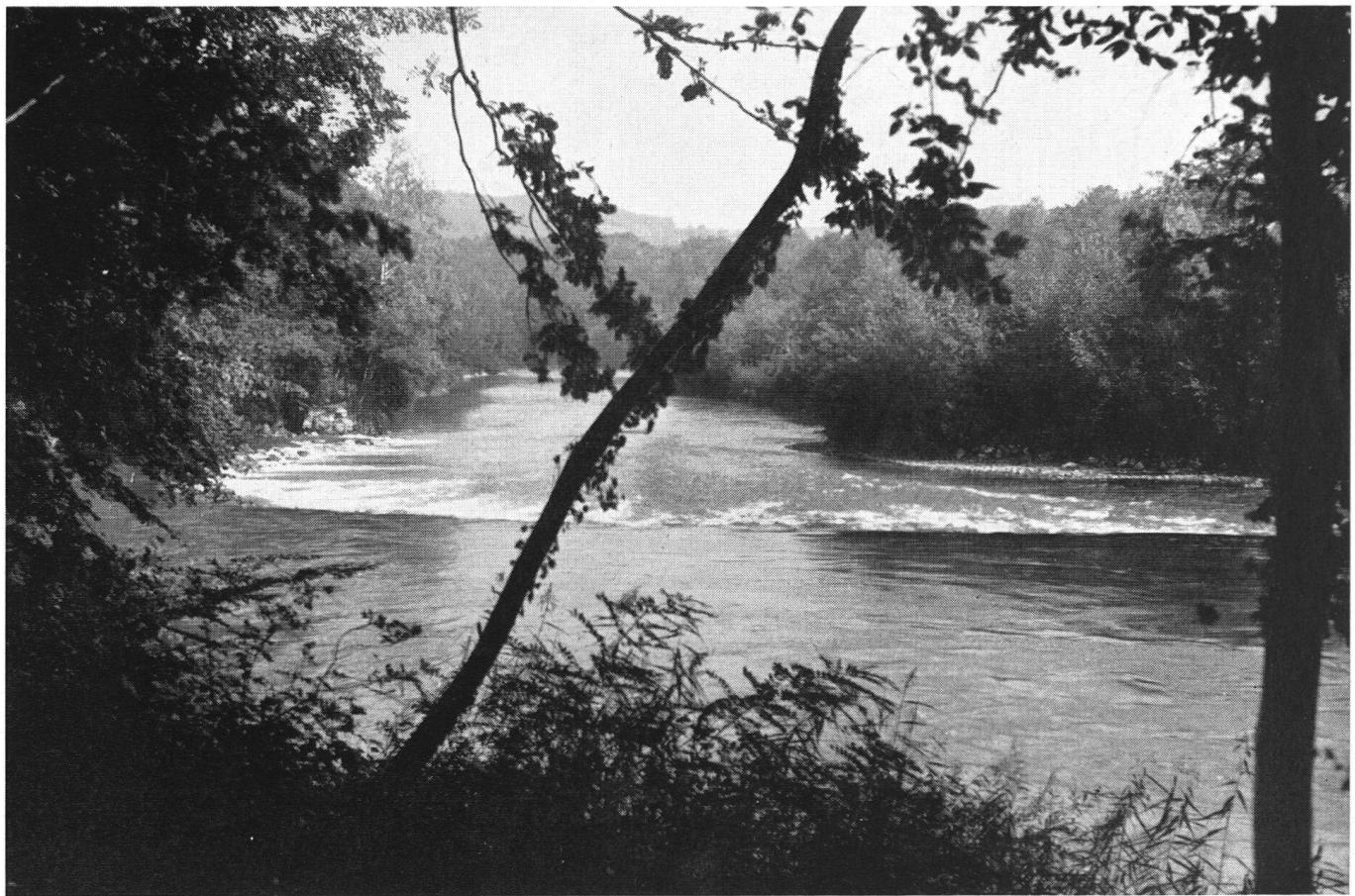
Moins heureux, Mellingen a dû remplacer son antique pont de bois par une arche de béton, mieux à même de supporter un intense trafic.

gauche et à droite s'étendent des plaines caillouteuses – où poussent aujourd'hui les blés – qui semblent ignorer la rivière. Celle-ci, sous le couvert d'une épaisse forêt qui recouvre les deux rives, s'est taillé un passage profond dans la pierrière, et bondit en mugissant parmi les rochers. Pas de maisons, pas de routes, rien d'humain sur des kilomètres: la nature comme au premier jour de la Création. En aval, près de Müllingen, un îlot boisé émerge du flot sauvage en y provoquant de violents remous, la « Maieriesinsel », l'île des muguet.

Entre ces deux extrêmes, entre le pays d'étangs et la gorge étroite et sombre, la partie médiane mérite pleinement le nom de vallée: ses flancs ondulent avec une douce ampleur; la rivière n'est ni menaçante, ni heurtée dans sa course. Rien d'étonnant à ce qu'ici seulement, la construction médiévale ait trouvé son plein épanouissement. Les vieux bourgs de Bremgarten et Mellingen furent longtemps les seuls passages sur la Reuss; les villages et les champs cultivés s'approchèrent jusqu'à ses rives, où s'élèvèrent les couvents de Gnadenthal et Hermetschwil.

Même parmi les Argoviens, la vallée de la Reuss était encore mal connue jusqu'il y a peu d'années. Les prestigieux paysages de l'Aar et du Rhin sollicitaient l'intérêt; le Jura attirait les promeneurs à pied; les estivants choisissaient les lacs ou les Alpes. La vallée de la Reuss n'a ni lacs ni châteaux-forts, pas de montagnes ou de villes impressionnantes, pas de monuments historiques ou de grandes industries à admirer. Mais l'Aar et le Rhin, aujourd'hui, c'est une suite ininterrompue d'écluses et d'eaux stagnantes entre des rives bétonnées; c'est un pays de bâties qui se coudoient, d'autoroutes et de conduites à haute tension. Une petite minorité d'Argoviens commence à se rendre compte qu'au pays des barrages et des fils électriques, « ils » ne nous ont guère laissé qu'une rivière en liberté, la Reuss! Son cours a été jusqu'à présent trop capricieux pour tenter l'exploitation industrielle





(cela pourrait changer si l'on réalisait les projets d'Urseren et de Göschenenalp). C'est une vraie rivière que nous pouvons encore montrer à nos enfants. Certes, au moment des basses eaux, on y voit beaucoup d'ordures et de déjections: le peuple suisse, renommé pour sa propreté, dissimule beaucoup de choses dans ses forêts, ses lacs et ses cours d'eau; mais on est en train de légiférer sur la pollution des eaux et l'on peut espérer que dans dix ou vingt ans elles seront redevenues claires et pures.

Il y a tout de même des gens qui connaissent de longue date les charmes de la Reuss antérieure, la faune de ses marais, les champs bleus d'iris, et des spécimens assez rares de la flore marécageuse: ce sont les ornithologues et les botanistes. Ce n'est pas pour rien que les ligues argoviens de la Protection de la nature ont créé des réserves, ces dernières années, avant tout dans cette région. Avant la guerre déjà, il y avait une grande réserve scolaire près de Rottenschwil. La Ligue suisse a versé près de 20 000 francs de l'Ecu d'or pour sauvegarder les étangs et marais qui avoisinent Aristau. Bâlois et Zuricois, d'ailleurs, connaissent bien aussi les attraits de la vallée: ils viennent en troupes nombreuses, au début de l'été, piétiner l'herbe grasse et procéder à l'arrachage massif des lis... Pourtant, dans la réserve qui s'étend entre Rottenschwil et le pont d'Ottenbach, une ceinture boisée et marécageuse forme une protection naturelle pour la faune et la flore.

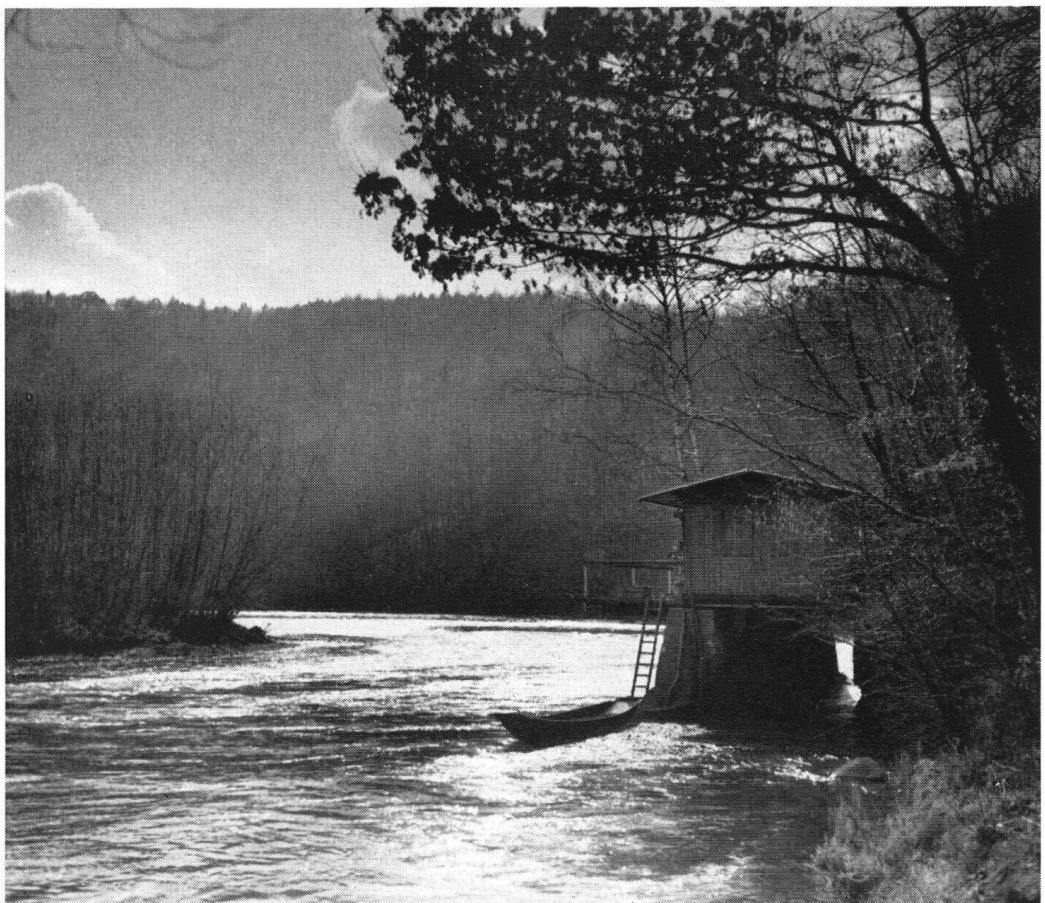
La région sauvage du dernier tronçon est en revanche moins connue (sauf des pêcheurs), de même que les sites ravissants près de Tägerig ou entre Gnadenthal et Sulz. Là est le paradis du héron cendré, et aussi de la loutre, protégée depuis quelques années sur tout le territoire fédéral.

Eh! bien, cette dernière rivière argovienne est, elle aussi, menacée. Les plans de

La partie boisée de la Reuss est aussi la plus sauvage, et, pour M. K. Rüedi, la plus digne d'être protégée comme « dernière rivière argovienne ».

A gauche: la « Risi » en amont et, de plus en plus romantique, en aval de Mellingen.

Ci-dessus: L'un des bras qui ceint l'îlot dit des Muguet (Meierysli-Insel).



*Non loin de Vindonissa,
peu avant la jonction avec
l'Aar, les derniers méan-
dres de la Reuss devraient
faire partie eux aussi du
tronçon « intouchable ».*

son utilisation industrielle dormaient depuis longtemps dans un tiroir. Récemment, une commission fédérale s'est mise à en étudier les différents « paliers ». En même temps, on examine la possibilité d'une liaison par bateau entre le port de Brugg et le lac des Quatre Cantons. La région d'Aristau fait l'objet, pour sa part, d'un plan d'amélioration foncière par draînage; ces études sont en cours depuis plusieurs années et l'on parle de 2000 ha. qui seraient voués à la culture intensive. Les jours de notre réserve sont comptés.

Il n'a jamais été dans l'intention du « *Naturschutz* » argovien de combattre cet important aménagement, bien que de nombreux agriculteurs se montrent très réservés en raison du coût de l'entreprise. Toutefois, on est fermement décidé à exiger que les exagérations souvent constatées en pareils cas soient évitées, et que la beauté du site soit sauvegardée dans toute la mesure possible.

En revanche, en ce qui concerne la rivière elle-même, son sort est hors de discussion: elle doit être préservée. Les amis de la nature l'ont signifié clairement dès avant la guerre. Cela ne veut pas dire que tel ou tel tronçon, surtout s'il est sans intérêt esthétique, ne puisse être sacrifié à nos besoins d'énergie électrique. Mais tout le reste devra être défendu. Ce point de vue commence à être admis jusque dans les milieux gouvernementaux et industriels.

K. Rüedi, Aarau
(Adaptation française de C. B.)

Comment les St-Gallois ont sauvé leur historique Maison des Halles

Peu de sujets de disputes, dans nos cités helvétiques, soulèvent autant de remous que lorsqu'il s'agit de décider si un édifice historique doit être ou non sacrifié au « progrès », et particulièrement au trafic motorisé. La population se trouve soudain divisée, quel que soit par ailleurs l'éventail politique, en « radicaux » (partisans des solutions radicales) et en « conservateurs »; et, pour quelques semaines, les esprits se trouvent classés dans des catégories inhabituelles.

C'est ce qui vient de se produire à St-Gall, où le sort de l'ancienne Maison des Halles, sur la place du Marché, était en question.

L'édifice, dont la construction fut décidée en 1581, garda longtemps sa destination première. Au siècle dernier on y introduisit un bureau de poste, des magasins, des appartements. Ce nouvel état aurait pu durer longtemps encore, si des voix ne s'étaient élevées, disant: « Qu'on démolisse cette vieille bicoque et qu'on puisse enfin circuler! »

Les autorités municipales avaient cependant de bonnes raisons d'y regarder à deux fois; elles se souvenaient de l'année 1877: en ce temps-là, c'est l'Hôtel de Ville lui-même qui fut offert en holocauste – déjà – au trafic. Un superbe Hôtel de Ville de 1564 avec salle du Conseil, salle bourgeoise, où les destins de la cité s'étaient inscrits pendant des siècles. On n'en sauva que la vieille horloge et le clocheton, qui furent transférés sur la Maison des Halles, d'un style très apparenté. Et St-Gall se trouve être ainsi la seule commune importante de Suisse qui n'ait pas son « Rathaus ».

Avec cet ancien péché sur la conscience, la Ville examina le moyen de prendre en considération les intérêts du trafic tout en conservant le bel édifice. Elle trouva une excellente solution: refaire des halles au rez-de-chaussée, et aménager à l'étage une salle du Conseil et une grande salle d'exposition; autrement dit, recréer en